

COMMUNE DE DIENNE

## Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 15 juin 2020 à 20 heures (salle des fêtes)

### Etaient présents :

Mme ARTAUD Florine  
Mr BOTTREAU Nicolas  
Mr CHAUVEAU Sébastien  
Mme DELAGE Marie-Josèphe  
Mme DUBOIS-PLOQUIN Anouchka  
Mme FORT Sabrina  
Mr GOURDEAU Thierry  
Mme GUITTON Martine  
Mme HA Danielle  
Mr JOLLY Louis-Marie  
Mr LARGEAU Philippe  
Mme MAMES Carine  
Mr NAUD Grégory  
Mme QUERAUD Anne-Sophie  
Mr THIBAUDEAU Sébastien

Madame Marie-Josèphe DELAGE est nommée **secrétaire de séance**.

Madame le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 25 mai 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.



<b>DROIT A LA FORMATION DES ELUS</b>
--------------------------------------

**Le conseil municipal,**

**Vu le code général des collectivités territoriales,  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents que :**

**-Chaque année, les élus devront faire connaître au secrétariat de mairie leurs besoins de formation en précisant les éléments suivants : objet, coût, lieu, date, durée, bulletin d'inscription, nom de l'organisme de formation.**

**-La somme de 300 € est inscrite au budget primitif, au compte 6535.**

<b>ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>
---

**Considérant le dépôt d'une liste unique de candidats,**

**Liste**

**Sont candidats au poste de titulaire :**

Mr Sébastien CHAUVEAU

Mr Philippe LARGEAU

Mr Louis-Marie JOLLY

**Sont candidats au poste de suppléant :**

Mr Thierry GOURDEAU

Mme Martine GUITTON

Mr Grégory NAUD

**Sont donc désignés en tant que :**

**Présidente :** Madame Carine MAMES, le maire.

**Sont candidats au poste de titulaire :**

Mr Sébastien CHAUVEAU

Mr Philippe LARGEAU

Mr Louis-Marie JOLLY

**Sont candidats au poste de suppléant :**

Mr Thierry GOURDEAU

Mme Martine GUITTON

Mr Grégory NAUD

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'arrêter la liste des candidats telle que présentée.**



**FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de fixer à 8 le nombre de membres du conseil d'administration.**

**ELECTION DES MEMBRES DU CCAS**

**Le conseil municipal,  
Vu le code de l'action sociale et des familles,  
Après avoir procédé aux opérations de vote au scrutin secret, le conseil municipal déclare**

- Mme Danielle HA
- Mme Florine ARTAUD
- Mr Louis-Marie JOLLY
- Mme Martine GUITTON

**élus pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune de DIENNÉ.**

**DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de désigner Mr Grégory NAUD correspondant défense**

**DESIGNATION DES CORRESPONDANTS AUPRES DU CNAS**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de nommer Sébastien THIBAUDEAU en qualité de délégué élu du CNAS et Madeline TROMAS en qualité de délégué agent du CNAS**



**DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE LA CENTRALE ELECTRONUCLEAIRE DE CIVAUX (CLI)**

Après le vote, ont été désignés à la majorité absolue :

Délégué titulaire : Mr Grégory NAUD

Délégué suppléant : Mr Nicolas BOTTREAU

**DESIGNATION D'UN DELEGUE AU COMITE DE JUMELAGE**

Le résultat du vote a donné les résultats ci-après et le délégué a été désigné à la majorité absolue :

Délégué : Mme Carine MAMÈS

**DESIGNATION DES MEMBRES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL CEG LUSSAC**

Le résultat du vote a donné les résultats ci-après et les membres ont été désignés à la majorité absolue :

Délégués titulaires : Mrs Grégory NAUD et Sébastien THIBAUDEAU

Déléguée suppléante: Mme Sabrina FORT

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de désigner en tant que délégués :**

Délégués titulaires : Mrs Grégory NAUD et Sébastien THIBAUDEAU

Déléguée suppléante: Mme Sabrina FORT

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT EN COMMISSION TERRITORIALE D'ENERGIE PAR LES COMMUNES ADHERENTES AU SYNDICAT ENERGIES VIENNE DES COMMISSIONS TERRITORIALES D'ENERGIE (CTE)**

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, DESIGNER ses représentants pour siéger au sein de la Commission Territoriale d'Energie du Syndicat ENERGIES VIENNE, à savoir :

- représentant CTE titulaire : Mme Martine GUITTON
- représentant CTE suppléant : Mr Nicolas BOTTREAU



**DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL A LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de désigner Louis-Marie JOLLY, Conseiller Municipal, à la commission de contrôle des listes électorales.

**TRAVAUX : TOITURE DE LA MAIRIE : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de retenir l'entreprise BOUTINEAU et charge Mme le Maire de signer le devis. La dépense est inscrite au budget d'investissement.

**SOLLICITATION DE LA SUBVENTION ACTIV'3 AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de solliciter la subvention ACTIV'3 auprès du Conseil Départemental de la Vienne pour les dépenses listées ci-dessus et d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette subvention.

**PROPOSITION D'ENCAISSEMENT DE 2 CHEQUES**

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à encaisser les chèques.

**CONVENTION ADHESION A LA CONVENTION CADRE DE PARTICIPATION PORTANT SUR LE RISQUE DE PREVOYANCE SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VIENNE AUPRES DU TERRITORIA MUTUELLE 2020-2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'adhérer à la convention cadre de participation portant sur le risque de prévoyance souscrite par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne auprès du Territoria Mutuelle 2020-2025.



**SUBVENTION ART FLORAL (Comité des Fêtes) DE DIENNÉ**

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de verser la somme de 167.88 € à l'art floral.

**DELEGATION DE SIGNATURE CONCERNANT LES MARCHES PUBLICS AU COURS DU MANDAT**

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces de procédure des marchés publics qui pourraient se présenter au cours du mandat.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020**

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide pour 2020 de fixer les taux suivants et valide le produit fiscal attendu :

Taxe d'habitation : maintien du taux 2019 pour 2020 : 22.67 % (conformément à la loi de finances 2020

Taxe foncière : base d'imposition : 368 500 – taux 14.66 %

Taxe foncière (non bâti) : base d'imposition : 42500 – taux 44.35 %

**La séance est levée à 23h30.**

